

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

Matière : DOMAINE
ET PATRIMOINE

Sous matière :
AUTRES ACTES
DE GESTION DU
DOMAINE PUBLIC

**OBJET : VENTE
AUX ENCHÈRES -
MATÉRIELS
REFORMES**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCATION
CONSEIL EN DATE
DU : 22 AVRIL 2026

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 22 AVRIL 2026

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU **06 MAI 2026**

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2026-125
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du mardi 28 avril 2026
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER,
Maire

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT
François, GRANIER Prescillia, VÉRONIN-MASSET Jean-
François, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe,
CHABERT Sabine, DE LA CASA Javier, GANGLOFF Didier,
BATIGNE Brigitte, GHROUS Melker, FREUDENREICH Patrick,
VIALARET Max, ESCAFRE Élisabeth, RATABOUIL Michel,
SÉMAT Gérard, GIRY Christophe, LAMMOGLIA Éric, DE
ALMEIDA Marie, PERRIN Afaf, GAÏANI Audrey,
CHANCROGNE Maëva, MONDRAGON Gérard, MOUTON
Jean-Baptiste, FERNANDEZ Sandrine, CADEL Fabien, FONTÈS
Audrey, DERKAOUI Calvin.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

BARBAUD Fabienne donne pouvoir à CHABERT Sabine,
KICKOFF Gladys donne pouvoir à RATABOUIL Jacqueline,
PERLES Bruno donne pouvoir à GUIRAUD Philippe,
ESTRADE Quentin donne pouvoir à GREFFIER Philippe.



Secrétaire : CHANCROGNE Maëva.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite des acquisitions de matériels et véhicules, divers équipements et matériels roulants ont été réformés et peuvent être vendus.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la signature du contrat cadre de fourniture d'accès à la plateforme « moniteur des ventes » avec solution de paiement, pour la vente de matériels et véhicules réformés. Les articles pourront être vendus à l'unité ou en lots.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de vendre ce matériel sur la plateforme.

Il s'agit :

	Dénomination Matériel	Description Marque, etc.	Etat – Divers	Photos / Observations
1	Pont élévateur véhicule	FOG 2.5 T	En l'Etat	 

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le principe de vente aux enchères de ce matériel au plus offrant, sur le site web ;

L'AUTORISE à signer tout document afférant à la vente.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

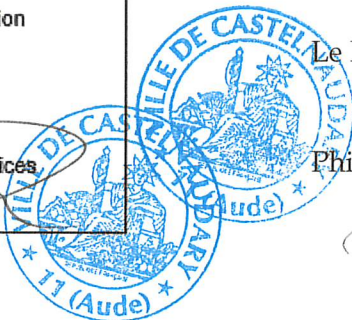
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Ampliation faite le
30 AVR. 2026
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
30 AVR. 2026
Par publication le :
06 MAI 2026
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Nicolas NAYRAL

Castelnaudary, le 28 Avril 2026

Le Maire,

Philippe GREFFIER



Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le **06 MAI 2026**
ID : 011-211100763-20260428-DB2026125-DE